

CP n° 8 du 18 juin 2018

Rendez-vous salarial : le temps des vaches maigres

Les annonces du gouvernement lors du rendez-vous salarial sont loin d'être à la hauteur des attentes des agents de la Fonction publique qui connaissent une année 2018 déjà particulièrement négative (gel de la valeur du point, compensation de la CSG sans gain de pouvoir d'achat, suspension des mesures sur les carrières et les rémunérations, rétablissement du jour de carence, augmentation des cotisations retraite).

Le gouvernement a confirmé le gel de la valeur du point et l'absence de mesures générales pour l'année 2019.

Les seules annonces de ce jour se limitent à:

- la confirmation que la mise en œuvre de PPCR reprendra au 1er janvier 2019 ;
- la confirmation qu'une négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes aura lieu à l'automne, qui portera sur une obligation de résultat ;
- la confirmation que la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) sera mise en œuvre en 2018 ;
- l'annonce de la revalorisation des frais de mission (y compris de manière plus importante pour les agents en situation de handicap) et frais kilométriques ;
- la confirmation de l'ouverture du chantier de la participation financière des employeurs à la protection sociale complémentaire dès le bilan en cours disponible ;
- la revalorisation de 10 euros par jour épargnés sur le CET et à l'abaissement du seuil déclencheur de la monétisation du CET, dans un premier temps pour la FPE et la FPT ;
- un chantier spécifique aux mesures pour les agents de la FPH (CET, mesures de revalorisation statutaire pour les aides-soignantes,...) sera conduit par la ministre de la Santé et des Solidarités ;
- l'ouverture d'un nouveau chantier sur l'accès au logement intermédiaire et l'augmentation de l'aide à l'installation (action sociale) ;
- enfin, l'indemnité kilométrique vélo est renvoyée à la prochaine loi sur les mobilités.

Pour les agents qui jusqu'à présent ne bénéficiaient d'aucune prime, la mise en œuvre de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG a pour conséquence l'apparition de la ligne « transfert primes-points » qui annule ou

amoindrit le bénéfice de la compensation. Le gouvernement prendra les mesures de correction, y compris rétroactivement sur 2018.

La CFDT déplore que les annonces soient aussi limitées, loin de ce que les agents sont en droit d'attendre d'un rendez-vous salarial. Elle appelle le gouvernement à engager rapidement des travaux qui débouchent sur des mesures nouvelles et concrètes à la hauteur de la reconnaissance attendue par les travailleuses et travailleurs de la Fonction publique pour leur travail et leur engagement professionnel au service de l'ensemble des usagers.

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse

Bineta NDIAYE

Relations presse

06 42 20 18 81

Mylène JACQUOT

Secrétaire générale

06 08 76 67 27

uffa@uffa.cfdt.fr

[Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : @UffaCFDT](#)